

Le Covid-19 sème le trouble...

Thomas et Laurent sont cousins, ils sont en société à la tête d'une exploitation porcine. Tom et Hugo sont les fils de Laurent ; âgés de 17 et 18 ans, ils aiment venir sur la ferme et en particulier conduire le tracteur. Thomas, responsable des cultures, se charge d'organiser et de faire une bonne part des travaux "cultures". Laurent, lors de la saison des cultures, lui vient en appui après avoir effectué le travail de l'élevage.

Laurent croise Thomas à l'atelier et entame la discussion avec son associé : "Je viens de passer devant les parcelles au Pâtis, le maïs y est bien parti !". Thomas approuve : "Oui c'est vrai, on a semé plus tôt cette année. Les travaux ont été si vite enchaînés ! Euh, justement je voulais t'en parler. Un matin, au début du confinement je finissais de faire le plein du tracteur, Tom est venu chercher le tracteur pour passer le décompacteur. Il m'a dit que tu lui demandais de commencer à préparer la terre. J'étais plutôt surpris, je n'avais pas prévu ça". Laurent répond : "Oui tu sais bien que lui et son frère aiment le tracteur, ils avaient bien du mal à rester confiner à la maison et trépignaient de venir sur la ferme. En plus les outils étaient disponibles, tout ce que les gars ont fait n'était plus à faire, non ?". Thomas ajoute calmement : "Oui, je reconnais qu'ils nous ont donné un bon coup de main, et ça m'a permis de mettre de l'ordre dans l'atelier pendant ce temps-là. Mais tu aurais pu m'en parler avant. C'est toi finalement qui as piloté avec eux la préparation des semis, j'ai eu le sentiment d'être à l'écart de tout ça".



> Le confinement a créé une situation tout-à-fait exceptionnelle dans le travail du Gaec avec une main d'œuvre familiale disponible au moment des gros travaux.

→ ANALYSONS LES FAITS

Le confinement a créé une situation tout-à-fait exceptionnelle dans le travail du Gaec avec une main d'œuvre familiale disponible au moment des gros travaux. Du point de vue de Laurent, les bénéficiaires étaient réels à double titre : un soulagement dans la charge de travail et le plaisir accordé à ses enfants. Thomas, lui, garde un goût un peu amer de cette période ! Il ne nie pas les avantages avancés par son associé, mais lui reproche de ne pas l'avoir associé aux décisions. La présence des jeunes lui a été imposée sans concertation préalable et la gestion des travaux cultures lui a échappé.

→ QUE RETENIR ?

Avant l'intervention des jeunes, un échange entre les deux associés, même rapide, pour "s'accorder" et valider la nouvelle organisa-

tion aurait sans doute suffi pour éviter "le grain de sable". Y compris dans des situations exceptionnelles ou inédites, la concertation et le dialogue entre les associés doivent rester de rigueur dans la vie d'une société. Thomas a osé exprimer sur un ton apaisé, son amertume vis-à-vis du comportement de son associé. C'est un acte important pour se donner une chance que ces faits ne se reproduisent pas et que l'entente entre les personnes ne soit pas durablement affectée. Cet événement redonne l'occasion aux associés de se remettre en cause et d'ajuster leur manière de fonctionner ensemble.



Les chroniques "Relations humaines" sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et agricultrices dont nous changeons les prénoms.



Forum des
CIRCUITS-COURTS

25 MINI WEB-CONFÉRENCES
du 8 au 12 JUIN

Des solutions pratiques à découvrir
depuis chez vous, pour transformer
et vendre vos produits !

En ligne !

GRATUIT
SUR INSCRIPTION

circuits-courts@bretagne.chambagri.fr
www.chambres-agriculture-bretagne.fr

avec le soutien financier de :

